



CAZAMAJOUR & URBANLAW

Avocats à la Cour

pièce n°:

2

61, cours Pasteur- 33000 Bordeaux
Tél: 05.56.52.98.54 - Fax: 05.56.52.45.98
Case 381
www.cazamajour-avocats.fr

Dossier n° 17/00285

Arrêt n° : 375

MP C/ S.A.R.L. A&B NEGOCE prise en la personne de son représentant légal

COUR D'APPEL DE BORDEAUX

6ème Chambre Correctionnelle

Arrêt prononcé publiquement le 15 MAI 2018,
Sur appel d'un jugement du tribunal correctionnel de BORDEAUX - 4ème chambre du 09 janvier 2017 (N° de parquet 15061000081).

I. - PARTIES EN CAUSE :

A. - PRÉVENUE

S.A.R.L. A&B NÉGOCE prise en la personne de son représentant légal
N° de SIREN : 509-489-779

1701 route de Soulac - 33290 LE PIAN MEDOC

Jamais condamnée

Appelante et intimée, non comparante, représentée par Maîtres DUCOS-ADER Benoît, avocat au barreau de BORDEAUX, HOCREITERE Patrick, avocat au barreau de NANTERRE et PUEL Christophe, avocat au barreau de BORDEAUX

B. - LE MINISTÈRE PUBLIC

Appelant,

C. - PARTIES CIVILES

ASSOCIATION VIVE LA FORET

Mairie de Lacanau - VLF Cidex 0112249 - 33680 LACANAU

Appelante, représentée par monsieur POINT Patrick, assisté de Maître RUFFIE François, avocat au barreau de LIBOURNE

MAIRIE DE LACANAU

Avenue de la Libération - 33680 LACANAU

Appelante, non comparante, représentée par Maître CAZAMAJOUR Clotilde, avocat au barreau de BORDEAUX

CAA-Bordeaux 1703584 - reçu le 16 mai 2018 à 12:20 (date et heure de métropole)